

Intitulé projet :***Entretien et valorisation du petit patrimoine***

Description du projet :

Ce projet se décline en 4 étapes successives :

- Etape 1 : Réalisation d'un inventaire exhaustif. Basé sur les nombreuses études déjà existantes, cet inventaire doit permettre d'actualiser l'ensemble du patrimoine bâti et non bâti : chapelle, monument, maison du Comité, point d'eau, point de vue remarquable, arbre et haie remarquables, etc. Chaque élément patrimonial est recensé dans une fiche explicative.
- Etape 2 : Pose de panneaux didactiques pour les éléments les plus intéressants/représentatifs. Sur base de cet inventaire exhaustif et actualisé, une sélection est opérée pour en extraire les plus intéressantes et/ou les plus représentatifs.
- Etape 3 : Restauration éventuelle. Le cas échéant, une restauration devra être envisagée, soit via une intervention des ouvriers communaux, soit par l'introduction de dossiers de subsidiation.
- Etape 4 : Actions de sensibilisation et de valorisation. Les actions de sensibilisation doivent toucher différents publics (écoles, gîtes, etc) et peuvent prendre différentes formes (édition d'une brochure, création ou mise à jour de sentiers patrimoniaux, soutien au comité de Porcheresse, etc). Une initiative plus particulière consiste à la mise en place d'un géocaching (circuits virtuels - chasses au trésor) par village pour en découvrir toutes les richesses.

Origine de la demande :

- Consultation de la population
- Groupe de travail
- CLDR

Justification du projet :

Confirmée dès la première phase d'élaboration du PCDR (diagnostic objectif), la qualité patrimoniale du territoire tient particulièrement à cœur des habitants. En effet, dès la consultation, la population s'y est montrée très attentive. Cet intérêt est également souligné par la création de différents comités de sauvegarde.

Il est important pour eux de transmettre à leurs enfants et aux générations suivantes les traces et témoignages de la vie dans les villages. Cela participe à la culture locale.

Bien souvent, la plupart des éléments sont méconnus. Ce projet permettra de redécouvrir toutes les richesses locales, sans se limiter aux traditionnels monuments. La communication autour du petit patrimoine permettra de ressouder les liens entre les habitants qui seront invités à s'exprimer sur leur village, à participer à l'inventaire, et d'améliorer l'intégration des nouveaux habitants par une meilleure connaissance de leur commune.

Afin de garder un cadre accueillant et d'attirer les visiteurs et nouveaux habitants, il est important d'entretenir et de mettre en valeur les éléments patrimoniaux. Par ce fait, c'est l'ensemble du village qui profite de cette valorisation.

Tâches à réaliser (y compris les conditions préalables) :

- Constitution d'un groupe porteur de l'inventaire issu de la CLDR
- Elaboration d'une fiche d'inventaire
- Inventaire du petit patrimoine
- Sélection des éléments à restaurer et à valoriser
- Création de circuits de géocaching
- Promotion du petit patrimoine

Parties prenantes, porteurs de projet :

- Commune
- CLDR
- Syndicat d'Initiatives
- Associations patrimoniales
- Citoyens

Objectifs visés :

Le projet contribuera à la réalisation des objectifs de développement suivants :

Objectif principal

✓	Objectif 2. Renforcer la qualité du cadre de vie
---	--

Objectif secondaire

✓	Objectif 4. Développer l'activité économique sur le territoire
---	--

Création d'emplois envisagée :

- /

Estimation globale du coût :

- 75.000 € TVAC comprenant les frais de valorisation et de promotion auxquels il faut ajouter les montants découlant d'éventuelles restaurations.
- Au niveau des moyens humains, la CLDR sera mise à contribution avec un minimum de 6 réunions thématiques (notamment pour la rédaction des fiches descriptives) sur le sujet ainsi que 2 journées de visite sur le terrain. Un employé communal pourrait être amené à se charger d'établir des dossiers de demande de subsides pour la restauration d'éléments patrimoniaux et le cahier des charges pour les panneaux didactiques.

Origines du financement :

Outre un financement sur fonds propres communaux, différentes pistes de subventionnement peuvent être envisagées : PPPW, CGT, etc.

Programme de réalisation :

Le projet pourra être réalisé en plusieurs phases (fonction des différentes étapes identifiées dans la description du projet).

Eléments dont il faut tenir compte pour la priorité à accorder :

- /

Etat du dossier (ce qui a déjà été réalisé) :

- Nombreux inventaires déjà existants

Programmation dans le temps :

- Projet prioritaire - Réalisation à partir de 2016

Impacts du projet sur le développement durable :

Social	Environnement	Economie
★★ Le patrimoine constitue un élément fédérateur pour la population	★★★★ Le projet permet de sauvegarder, de restaurer et de promouvoir le patrimoine dans sa globalité	★ Ce projet participe à la promotion d'un tourisme diffus de qualité. Il constitue un point d'appel et de promotion pour le tourisme par la diversification de l'offre touristique (géocaching)

Le projet participe..... au volet du développement durable :

0 étoiles= pas du tout ; ★ = un peu ; ★★ = moyennement ; ★★★ = correctement ; ★★★★★ = très bien

Evaluation :

Indicateur	Source	Cible
Inventaire du patrimoine	Commune CLDR	Réalisation dans les 3 ans
Outils de promotion	Commune CLDR SI	Réalisation d'un outil de promotion tous les 3 ans

Liens avec d'autres projets du PCDR :

- M.2.04 - Mise en valeur du site du puits du Gros Bois - Porcheresse
- M.2.05 - Mise en valeur du site du pont de l'Ermitte - Gembes
- M.2.09 - Rénovation patrimoniale du site du lavoir - Scottons
- M.3.04 - Préservation et valorisation des rys d'abissage
- M.3.13 - Aménagement de points de vue et valorisation du paysage